

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Point conseil budget (PCB) : 12 PIMMS obtiennent la labellisation

**Annoncée par le Président de la République le 13 septembre 2018, la généralisation des Points conseil budget (PCB) figure parmi les mesures de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Expérimentés durant l'année 2016, la généralisation des points conseil budget (PCB) a été validée. Les PCB proposent des conseils et un accompagnement concernant la gestion budgétaire. 150 structures ont obtenu la labellisation PCB, parmi lesquelles figurent 12 PIMMS.**

Les Points conseil budget (PCB) sont des structures d'accueil inconditionnel destinées à accompagner toute personne rencontrant des difficultés budgétaires et ayant besoin d'un accompagnement. Les objectifs des PCB sont de prévenir le surendettement et de favoriser l'éducation budgétaire.

Une expérimentation lancée en 2016 avait concerné 52 structures dans quatre régions : Hauts-de-France, Ile-de-France, Grand Est et Occitanie. Cette expérimentation est désormais terminée. Le gouvernement a annoncé la labellisation de 400 PCB d'ici 2022, dont 150 dès 2019. L'État soutient financièrement chaque structure labellisée à hauteur de 15 000 € par an.

### Une expérimentation menée aux côtés des PIMMS

En 2016, les PIMMS Antony et Artois-Gohelle avaient été sélectionnés pour mener l'expérimentation « Point conseil budget » (PCB) développée sous la responsabilité conjointe du ministère des Solidarités et de la Santé et du ministère de l'Économie et des Finances. L'expérimentation avait concerné 52 structures dans 4 régions : Hauts-de-France, Ile-de-France, Grand Est et Occitanie. Intégrés dans la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, les PCB ont été définis comme structures d'accompagnement des personnes en difficulté financière, ayant pour objectif de prévenir le surendettement et le mal-endettement ainsi que de favoriser l'éducation budgétaire. Les PIMMS Antony et Artois-Gohelle avaient ainsi pu élargir le panel de services qu'ils rendaient à leurs usagers confrontés à des difficultés financières et voir leur expertise pleinement reconnue par les partenaires de leur territoire.

Les enseignements tirés de l'expérimentation démarrée en 2016 ont conduit à la refonte du label sur laquelle l'Union nationale des PIMMS s'est mobilisée. La première phase de généralisation des PCB a ciblé les 4 régions expérimentatrices et les régions dans lesquelles se trouvent les territoires démonstrateurs de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté : Grand Est, Hauts-de-France, Ile-de-France, Occitanie, Auvergne Rhône-Alpes, Centre-Val-de-Loire, Pays de la Loire, La Réunion.

### Les PIMMS étoffent leur offre de services

Le nouvel appel à manifestation d'intérêt, qui s'est déroulé entre le 19 avril et le 14 juin, a permis de labelliser 150 structures, dont 12 PIMMS. Ces PIMMS étoffent ainsi leur panel de services et s'engagent aux côtés de l'État.

Les PIMMS labellisés Points conseil budget seront en mesure de mettre en œuvre les actes métiers suivants :

- Accueil, information et orientation
- Diagnostic
- Accompagnement budgétaire
- Accompagnement à la procédure de surendettement, dans le cadre des commissions de surendettement des particuliers
- Possibilité d'intervention auprès des créanciers locaux

Un nouvel appel à manifestation d'intérêt sera lancé en 2020 ; 400 structures PCB couvriront le territoire.

### Liste des 12 PIMMS labellisés Point conseil budget (PCB) :

#### Grand Est :

- PIMMS Grand Longwy

#### Hauts de France :

- 3 sites du PIMMS Artois Gohelle (Lens, Béthune, PIMMS mobile)
- PIMMS Bassin Creillois

#### Ile-de-France :

- 1 site du PIMMS Paris (Paris Est 20<sup>e</sup>)
- PIMMS Noisy
- PIMMS Melun
- PIMMS Yvelines
- PIMMS Antony

#### Occitanie :

- PIMMS Nîmes
- PIMMS du Narbonnais

### Documents complémentaires :

- Liste complète des Points conseil budget labellisés :  
[https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/liste\\_pcb\\_labellises.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/liste_pcb_labellises.pdf)
- Cahier des charges « Point conseil budget » 2019 :  
<https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/cahier-des-charges-2019.pdf>

### CONTACT PRESSE :

---

#### **Alexandre Carlier**

Chargé de mission communication et numérique

Union nationale des PIMMS

[alexandre.carlier-ext@pimms.org](mailto:alexandre.carlier-ext@pimms.org)

06 78 61 38 26